

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 21 janvier 2011
(convocation du 10 janvier 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Janvier Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle,
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick,
M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas,
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,
M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,
Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel,
M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles,
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy,
M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry,
Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
Mme CARTRON Françoise à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal
M. PIERRE Maurice à M. PEREZ Jean-Michel
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à M. FREYGEFOND Ludovic
M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUCASSOU Dominique
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël
M. DELAUX Stéphan à M. DUPOUY Alain
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 9h50
Mme FAORO Michèle à Mme FOURCADE Paulette
M. GUICHEBARROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 10h20
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h30
M. LOTHAIRES Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MOGA Alain à M. SIBE Maxime à partir de 9h45
Mme PARCELIER Muriel à Mme COLLET Brigitte
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10h30
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme BREZILLON Anne
M. SENE Malick à M. MOULINIER Maxime
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Enquête Marchandises en Ville
 Conventions attributives de subventions du CRA, du CG33,
 de la CCIB, de la Ville de Bordeaux et du TLF (Transport et logistique de
France)
 Approbation - Autorisation

Monsieur OLIVIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La problématique du transport de marchandises, qu'il s'agisse de trafic d'échange local ou de transit, a jusqu'ici été occultée par celle du transport de voyageurs qui a mobilisé l'essentiel de l'énergie et des moyens, notamment financiers.

Il apparaît très clairement aujourd'hui, à une époque où la tendance n'est plus à la création de nouvelles infrastructures routières lourdes, que l'optimisation des déplacements passe par une approche globale de tous les mouvements, voyageurs et marchandises, en vue de construire au travers des orientations d'aménagement et de programmation du PLU 3.1 des éléments de programme proposant des actions concrètes et réalistes pour l'ensemble des flux dans un espace public non extensible.

La Communauté urbaine de Bordeaux a participé en 1994 à la première enquête réalisée en France sur le transport des marchandises en ville en vue de constituer une première base de données de référence sur les marchandises en zone urbaine.

L'analyse et la quantification de ces flux ont permis d'élaborer et de caler le modèle informatique FRETURB¹. Ce modèle simule les échanges existants de tous types d'agglomérations, quelles que soient leur taille, activités et services, mais peut également simuler le futur pour mesurer, par exemple, l'impact des politiques d'aménagement économique sur le trafic routier et les déplacements.

À l'instar des enquêtes ménages déplacements réalisées en moyenne tous les dix ans pour connaître les usages et les attentes d'une population, il devient aujourd'hui indispensable d'actualiser notre connaissance de la logistique urbaine et des mouvements de marchandises pour être en mesure d'apporter des réponses appropriées dans ces domaines très spécialisés. Avec l'enquête ménages déplacements, l'enquête marchandises en ville contribuera à la connaissance de la mobilité et à la construction de la ville durable du futur.

¹ FRETURB : Fret Urbain

L'objectif est d'actualiser et d'améliorer la qualité des données collectées au cours de la première enquête et d'adapter l'outil de modélisation FRETURB à la spécificité de l'agglomération enquêtée. Le principe et la méthode de l'étude sont identiques à celle menée en 1994 afin de garantir une cohérence dans le traitement et les résultats et faciliter la comparaison entre les deux enquêtes. Cependant, en 16 ans, les pratiques ont très largement évolué et le monde économique s'est très sensiblement transformé notamment sous l'impulsion du commerce électronique. Ainsi, ces évolutions seront prises en compte par un questionnement relatif à ces nouvelles pratiques.

A partir de cette nouvelle enquête, il sera dressé un état des lieux global et par quartier de l'impact des livraisons de marchandises sur la circulation, sur la congestion et la pollution et donc d'établir un bilan environnemental global et zonal des déplacements liés aux marchandises en milieu urbain.

Les éléments recueillis permettant à la fois de comprendre l'existant pour agir au travers d'actions à programmer dans le futur Plan des Déplacements Urbains (PDU), mais aussi d'anticiper et de simuler des scénarios de développement économique pour une ville durable.

Au printemps dernier, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) a sollicité notre établissement en vue de reconduire cette étude. La participation de la Communauté urbaine de Bordeaux à la première enquête de 1994 et son engagement dans une démarche de compte déplacements voyageurs et marchandises ou encore dans l'étude sur la logistique urbaine conduite par la CERTA² ont été décisifs dans le choix de l'Etat pour notre collectivité.

En effet, le coût de l'opération, estimé à 730 000 euros, est financé à hauteur de 180000 euros par l'Etat et à hauteur de 300 000 euros pour l'ADEME³ chacun. Les 250 000 euros restant étant à la charge de notre établissement.

A l'automne 2009, des participations ont été recherchées auprès de partenaires publics et privés en vue de co-financer ces 250 000 euros et boucler ainsi le budget de l'opération.

A l'issue de cette démarche, il apparaît que le plan de financement de l'enquête est le suivant :

	Participation en Euros	Pourcentage du financement local	Pourcentage du financement global
Communauté urbaine de Bordeaux	144 000	57,6%	19,7
Conseil Régional d'Aquitaine	40 000	16%	5,5
Conseil Général de la Gironde	40 000	16%	5,5
Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux	15 000	6%	2
Ville de Bordeaux	10 000	4%	1,4
Transport et Logistique de France (sud-ouest)	1 000	0,4%	0,1
MEEDDM	180 000		24,7
ADEME	300 000		41,1
TOTAUX	730 000	100%	100%

² CERTA : Cellule Economique Régionale des Transports d'Aquitaine

³ ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Cette enquête est conduite en co-maîtrise d'ouvrage par la Cub, le MEDDTL et l'ADEME dans le cadre d'une convention de groupement de commande et de financement. Les contributions de nos partenaires locaux, versées sous forme de subventions, font l'objet de conventions annexées à la présente délibération.

L'étude se déroulera sur une période de 24 mois sur les bases suivantes :

- analyse du contexte local et définition du périmètre de l'enquête réalisée par la CUB et le Laboratoire de l'Economie des Transports (LET)
- appel d'offre pour retenir le bureau d'étude en charge de l'enquête de terrain
- enquête et collecte des données conduites par le bureau d'études
- apurement des données et analyse de l'enquête par le LET
- mise à disposition et premières exploitations des données.

L'équipe intervenante est constituée de chercheurs reconnus internationalement pour leurs capacités d'expertise sur la collecte des données comme sur la connaissance de la logistique urbaine. C'est cette même équipe qui a mis au point la méthodologie relative aux premières vagues d'enquêtes menées au milieu des années 90 sur les marchandises et qui a permis de développer le logiciel FRETURB. Cette seconde vague d'enquêtes, qui reposera sur la même méthodologie réactualisée par le LET, a pour objectif de consolider la procédure.

Le LET a été privilégié par le MEDDTL pour ce travail car il est à ce jour le seul laboratoire, travaillant sur ce sujet précis, en capacité de mener à bien cette démarche. Le MEDDTL assure intégralement la rémunération de la prestation du LET à hauteur de 164 000 euros en plus des 180 000 euros destinés à financer la phase d'enquête.

Dans l'hypothèse d'un lancement de l'enquête à l'automne 2010, les résultats devraient être disponibles pour la fin de l'année 2012.

Le réseau d'acteurs identifiés dans ce cadre –logisticiens, transporteurs, institutionnels- a très favorablement accueilli ce projet d'EMV et manifesté une grande détermination pour y participer et contribuer à construire la logistique urbaine de demain.

Au plan National, la Communauté urbaine de Bordeaux compte parmi les rares agglomérations cherchant à s'impliquer dans le domaine de la gestion des marchandises en zone urbaine et pourrait, par l'intermédiaire de cette étude, mener en suivant des actions exemplaires et innovantes avec tous les partenaires concernés.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE : cette enquête est indispensable en vue d'actualiser notre connaissance de la logistique urbaine et des flux de marchandises pour être en mesure d'apporter des réponses appropriées dans ces domaines très spécialisés.

DECIDE

Article 1 : les termes des cinq conventions ci-jointes avec nos partenaires financiers sont approuvés.

Article 2 : Monsieur le président est autorisé à signer les cinq conventions nécessaires au financement de l'étude.

Article 3 : les sommes versées par nos partenaires seront créditées sur le budget principal de l'exercice 2011, chapitre 13 - comptes suivants selon les co-financeurs :

- Conseil régional d'Aquitaine compte 1322
- Conseil général de Gironde compte 1323
- Ville de Bordeaux compte 1324
- CCIB et TLF compte 1328

Fonction 8222 – CRB D330

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 janvier 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. MICHEL OLIVIER